



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 03 septembre 2024, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 h 07
01 personne assiste à l'assemblée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

183-09-2024

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Mario Lemire, appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 11.2.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

184-09-2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 05 août 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

- 4.1 Correspondance de Expo Richmond Fair : Invitation reçue pour la présentation de la 168e édition de la foire et le dévoilement du projet de murale. 05 septembre 2024 – 19h
- 4.2 Invitation (Sommet sur l'avenir de la zone agricole dans Drummond). 18 octobre 2024 à Saint-Bonaventure

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

185-09-2024

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AOÛT 2024

Comptes à payer 149 163,37 \$

ATTENDU QUE les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Lemire, appuyé par M. Jean-François De Plaen,
Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois d'août 2024, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

186-09-2024

5.2 AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE UNE PARTIE DU CHEMIN DES DOMAINES ET DU RANG 2 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 632

À la suite d'une communication de M. Alexandre Côté, directeur général et greffier - trésorier, M. Mario Lemire donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement décrétant la limite de vitesse d'une partie du chemin des Domaines et du rang 2 et dépôt du projet de règlement numéro 632.

Copie de ce projet de règlement étant disponible au bureau municipal.

187-09-2024

5.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ORGANISME CHEVALIERS DE COLOMB SECTION SAINT-FÉLIX

Demande d'aide financière formulée par l'organisme les Chevaliers de Colomb en lien avec l'activité qui aura lieu le 28 septembre 2024 afin d'offrir à boire et manger aux bénévoles au montant de 200 \$. **Le Conseil est favorable à une commandite de 200 \$ à l'organisme.**

PAR CONSÉQUENT; il est proposé par M. Jacob Morin et appuyé par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'aide



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

financière et d'accorder une commandite de 200 \$ à l'organisme les Chevaliers de Colomb comme demandé.

188-09-2024

5.4 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2023 DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport du vérificateur externe de la municipalité sur les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal, dont il est pris acte.

Le maire fait également rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du C.M, dont il est pris acte.

Le rapport des faits saillants étant accessible sur le site internet de la municipalité.

189-09-2024

5.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE REMBOURSABLE DEMANDÉE PAR L'ORGANISME LES FÉLIXERIES POUR L'ÉVÈNEMENT QUI AURA LIEU DU 19 AU 22 SEPTEMBRE PROCHAINS

Demande d'aide financière remboursable formulée par l'organisme les Félixeries pour rembourser les coûts des fournisseurs qui demandent de payer sur réception avant l'évènement.

MM. Jean-François De Plaen et Mario Lemire déclarent leurs intérêts : étant membre du conseil d'administration de l'organise donc ils se retirent de la séance.

Le montant demandé est de 20 000 \$ remboursable après l'évènement.

M. Le maire constate qu'il n'y a plus quorum pour cette résolution, il retire le point pour une prise de décision ultérieurement.

REPORTÉ

Retour des conseillers MM. Jean-François De Plaen et de Mario Lemire

190-09-2024

5.6 ADOPTION DE LA MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Mario Lemire, appuyé par M. Jean-François De Plaen et unanimement résolu :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par M. Alexandre Côté, directeur général soit adopté;

QUE le directeur général soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

191-09-2024

5.7 MANDAT À L'AUDITEUR EXTERNE POUR LA REDDITION DE COMPTE FINALE DE LA TECQ ET DU PRABAM

CONSIDÉRANT QUE les travaux inscrits à la programmation des travaux de ladite demande ainsi que la reddition de compte finale sont complétés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit mandater un vérificateur externe afin d'auditer ses redditions de comptes finales afin d'obtenir le versement des sommes octroyées en attente.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil mandate la firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc., pour auditer les redditions de comptes finales de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024 et du programme PRABAM.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS DE AOÛT SERVICE INCENDIE

10 appels (07 premiers répondants, 02 appels pour alarme incendie et 01 installation électrique).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

192-09-2024

6.2 RECOMMANDATION POUR L'EMBAUCHE DE 2 POMPIERS VOLONTAIRES

Communication est donnée du directeur du service incendie, M. Pierre Blanchette, relatif à l'embauche de 2 pompiers volontaires sur appel.

Le directeur du service incendie recommande l'embauche de M. Alexis Bibeau et M. Antonin Bibeau, tous deux domiciliés à Saint-Félix-de-Kingsey.

CONSIDÉRANT QUE MM. Alexis Bibeau et Antonin Bibeau ont soumis leurs candidatures au titre de pompier volontaire au sein de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE MM. Alexis Bibeau et Antonin Bibeau ont démontré posséder les aptitudes requises à devenir pompier en réussissant les différents tests auxquels ils ont été soumis;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie recommande au conseil l'embauche de MM. Alexis Bibeau et Antonin Bibeau au titre de pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Simon Lauzière

Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE MM. Alexis Bibeau et Antonin Bibeau soient embauchés au titre de pompier volontaire pour le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

QUE MM. Alexis Bibeau et Antonin Bibeau soient assujettis à une période de probation d'une durée d'une année, à compter de l'adoption de la présente résolution.

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

193-09-2024

7.1 FACTURE REÇUE DE LA COMPAGNIE 9253-4015 QUÉBEC INC. # 1880 REÇUE POUR LE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une facture de la compagnie 9253-4015 Québec Inc. # 1880 pour le fauchage et débroussaillage des chemins se résumant comme suit;

- Fauchage : 6 410 \$ avant taxes
- Débroussaillage : 17 647 \$ avant taxes

Un dépassement de coût de 8 757 \$ qui s'explique par le débroussaillage de 2 zones au lieu d'une seule. Une demande formulée par le comité de voirie.

Le montant est disponible dans le budget de voirie.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée du conseiller M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture #1880 telle que présentée.

194-09-2024

7.2 TRAVAUX DU SANITAIRE RUE PRINCIPALE (RANG 6)

Communication est donnée du directeur général relativement à une facture de J. Noël Francoeur Inc. #M36-44 reçue pour des travaux du sanitaire dans la rue Principale se résumant comme suit;

Réparation du sanitaire brisé à 3 endroits. Problème dans une résidence

(Entrepreneur)	Coût
J. Noël Francoeur Inc.	6 297,07 \$ (taxes incluses)

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée du conseiller M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture au coût de 6 297,07 \$ taxes incluses.

195-09-2024

7.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À ÊTRE FORMULÉE AUPRÈS DU MTQ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET – SOUTIEN

Titre du projet: - **Volet-Soutien rang 4 Lampron (vers Saint-Lucien)**

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général, concernant une demande d'aide financière à être formulée auprès du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Soutien, en vue de la réalisation de travaux d'asphaltage et de réfection de voirie dans le rang 4 vers Saint-Lucien pour l'année 2024-2025.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Mario Lemire, appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal et la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorisent la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général **M. Alexandre Côté** est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT
17 demandes de permis (valeur approx. 433 400 \$)

10. LOISIRS ET CULTURE

196-09-2024

10.1 DEMANDE D'AIDE À ÊTRE FORMULÉE DANS LE CADRE DU
PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

Communication est donnée du directeur général relatif au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour 2024-2025. Les organismes à but non lucratif, privés ou publics, ont jusqu'au 12 septembre 2024 à 15 h, heure de l'Est, pour soumettre leur projet.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite y présenter une demande de subvention pour la réalisation du projet d'abri intergénérationnel intitulé « place des générations ».

Il est proposé par M. Mario Lemire, appuyé par M. Simon Lauzière et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal désire présenter une demande de subvention auprès du gouvernement fédéral dans le cadre du « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2024-2025 pour la réalisation du projet d'un abri intitulé « place des générations ».

Il est également résolu d'autoriser le directeur général ou la directrice des loisirs à signer tout document en lien avec la demande.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

197-09-2024

10.2 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES CAMP DE JOUR

Communication est donnée de la directrice des loisirs à l'effet d'autoriser 2 transferts budgétaires des crédits disponibles, se résumant comme suit :

- le premier de 2 060,37 \$ depuis le poste budgétaire 02-701-91-310 vers le poste budgétaire 02-701-91-451
- le second de 1 791,61 \$ depuis le poste budgétaire 02-701-91-454 vers le poste budgétaire 02-701-91-451

Ces transferts permettront de balancer le budget du camp de jour.

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires demandés.

11. SUJETS DIVERS

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 07 octobre 2024, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115-A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

198-09-2024

11.2 DEMANDE D'APPUI À LA FADOQ – PROJET NOUVEAUX HORIZONS

Communication est donnée du directeur général M. Alexandre Côté, concernant une demande d'appui du *club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey* pour le projet pour l'ajout de mobiliers urbains dans le cadre du programme NOUVEAUX HORIZONS.

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyée par M. Simon Lauzière et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE la municipalité appuie et supporte Le club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey dans sa demande d'aide financière auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Il est également résolu de permettre l'installation du mobilier sur le terrain de la municipalité.

12. RAPPORT DES ÉLUS

M. Jean-François De Plaen : Les Félixeries arrivent à grands pas. Il invite la population.

M. Simon Lauzière : Le comité environnement s'est réuni, beaucoup de travail de fait et beaucoup de choses sont à venir avec des annonces à la population.

M. Le maire : Nouveau schéma d'aménagement à venir. De belles opportunités pour la municipalité. Il explique son implication auprès de la MRC.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Jean-Pierre Courchesne a formulé une question et il a reçu une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

199-09-2024

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Jean-François De Plaen

et résolu,

QUE la séance soit levée à 21 h 05

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier